RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Déclaration des bénéficiaires effectifs (E)

Numéro de gestion : 1978 B 05478
Numéro SIREN : 313 002 594
Nom ou dénomination : ABE

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2018 sous le numéro de dépôt 97137



1815886001

DATE DEPOT :	2018-06-21
NUMERO DE DEPOT :	2018E097137
N° GESTION :	1978B05478
N° SIREN :	313002594
DENOMINATION :	ABE
ADRESSE :	7 RUE JAUCOURT 75012 PARIS
DATE D'ACTE :	2018/03/27
TYPE D'ACTE :	BEN
NATURE D'ACTE :	

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

DBE-S-1
(version du 17/11/2017)

DOCUMENT RELATIF AU BENEFICIAIRE EFFECTIF D'UNE SOCIETE

(L. 561-46, R. 561-55 et suivants du code monétaire et financier)

I. INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DECLARANTE

Dénomination sociale : ABE
N° unique d'identification (*SIREN*) : 313002594 Immatriculation au RCS du greffe de : PARIS
Forme juridique : SAS
Adresse du siège social : 7 RUE JAUCOURT
Code postal 75012 *Commune* PARIS *Pays* FRANCE

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
21 JUIN 2018
Sous le N° : E0341 37

II. INFORMATIONS SUR LE BENEFICIAIRE EFFECTIF DE LA SOCIETE

1) Informations sur l'identité du bénéficiaire effectif :

Civilité : Madame ☐ Monsieur ☒
Nom de naissance : BARBALAT
Nom d'usage : Pseudonyme :
Prénom principal : Stéphane Autres prénoms :
Né(e) le : 01/09/1960 à : VILLENEUVE SAINT GEORGES Département / Pays : FRANCE
Nationalité : FRANCAISE
Adresse du domicile : 69 rue Villebois-Mareuil
Code postal 94190 *Commune* VILLENEUVE ST GEORGES *Pays* FRANCE

2) Informations sur les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur la société (R. 561-1 du code monétaire et financier) :

☒ a) Détention :
- ☒ directe et/ou ☐ indirecte* de plus de 25% du capital. *Précisez le pourcentage total :* 50 %
- ☐ directe et/ou ☐ indirecte* de plus de 25% des droits de vote. *Précisez le pourcentage total :* %

**En cas de détention indirecte, précisez les modalités (chaine(s) de personnes morales, indivision...) sur le feuillet DBE-S-bis (au III 1) à joindre au présent document.*

☐ b) Exercice, par tout autre moyen *{autre que le a)}*, d'un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction de la société ou sur l'assemblée générale de ses associés ou actionnaires. **

***Précisez les modalités de ce contrôle (pacte d'actionnaires ou d'associés, groupe familial...) sur le feuillet DBE-S-bis (au III 2) à joindre au présent document.*

Ou, à défaut *{uniquement si aucune personne physique ne remplit les conditions des cas a) et b)}* :

☐ c) Représentant légal [1]

3) Date à laquelle la personne est devenue bénéficiaire effectif de la société : 21/01/2010

III. AUTRES INFORMATIONS

☐ Il n'existe pas de bénéficiaire effectif autre que celui mentionné dans ce document.

Ou

☒ Il est joint à ce document 1 *(nombre)* document(s) annexe(s), (DBE-S-2), soit autant de documents annexes (DBE-S-2) que de bénéficiaires effectifs supplémentaires, dont le contenu est approuvé par ma signature ci-après.

***ATTENTION** : Le fait de ne pas déposer au greffe ou de déposer, de manière inexacte ou incomplète le document relatif au bénéficiaire effectif constitue un délit pénal (article L. 561-49 du code monétaire et financier).*

Fait à PARIS , le 27/03/2018
Nom, prénom du représentant légal : BARBALAT Stéphane Signature :

[1] *Aucun des moyens définis aux a) ou b) du 2) n'a permis d'identifier un bénéficiaire effectif. En conséquence, le ou les bénéficiaires effectifs sont la ou les personnes physiques qui occupent directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'une personne morale) la position de représentant légal de la société déclarante.*

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

DBE-S-2
(version du 17/11/2017)

DOCUMENT ANNEXE
RELATIF A UN AUTRE BENEFICIAIRE EFFECTIF D'UNE SOCIETE
(L. 561-46, R. 561-55 et suivants du code monétaire et financier)

I. INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DECLARANTE

Dénomination sociale : ABE
N° unique d'identification *(SIREN)* : 313002594 Immatriculation au RCS du greffe de : PARIS
Forme juridique : SAS
Adresse du siége social : 7 RUE JAUCOURT
Code postal 75012 *Commune* PARIS *Pays* FRANCE

II. INFORMATIONS SUR UN AUTRE BENEFICIAIRE EFFECTIF DE LA SOCIETE

1) Informations sur l'identité de cet autre bénéficiaire effectif :

Civilité : Madame ☐ Monsieur ☒
Nom de naissance : BARBALAT
Nom d'usage : Pseudonyme :
Prénom principal : Fabrice Autres prénoms :
Né(e) le : 29/08/1964 à : PARIS Département / Pays : FRANCE
Nationalité : FRANCAISE
Adresse du domicile : 2bis place Eugéne Leroy
Code postal 94460 *Commune* VALENTON *Pays* FRANCE

2) Informations sur les modalités du contrôle exercé par cet autre bénéficiaire effectif sur la société (R. 561-1 du code monétaire et financier) :

☒ a) Détention :
- ☒ directe et/ou ☐ indirecte* de plus de 25% du capital. *Précisez le pourcentage total :* 50 %
- ☐ directe et/ou ☐ indirecte* de plus de 25% des droits de vote. *Précisez le pourcentage total :* %

**En cas de détention indirecte, précisez les modalités (chaine(s) de personnes morales, indivision...) sur le feuillet DBE-S-bis (au III 1) à joindre au présent document.*

☐ b) Exercice, par tout autre moyen *(autre que le a)}*, d'un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction de la société ou sur l'assemblée générale de ses associés ou actionnaires. **

***Précisez les modalités de ce contrôle (pacte d'actionnaires ou d'associés, groupe familial...) sur le feuillet DBE-S-bis (au III 2) à joindre au présent document.*

☐ c) Un autre représentant légal [1]

3) Date à laquelle la personne est devenue bénéficiaire effectif de la société : 21/10/2010

***ATTENTION** : Le fait de ne pas déposer au greffe ou de déposer, de manière inexacte ou incomplète le document relatif au bénéficiaire effectif constitue un délit pénal (article L. 561-49 du code monétaire et financier).*

[1] *Cette case est cochée lorsqu'il existe ou moins deux représentants légaux et qu'aucun des moyens définis ou a) ou b) du 2) n'a permis d'identifier un bénéficiaire effectif. Etablir autant de documents annexes qu'il y a de personnes physiques qui occupent directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'une personne morale) la position de représentant légal de la société déclarante, en plus de celui mentionnée ou « document principal ».*